



HAL
open science

Recomposer le passé ? La question de la Saint-Barthélemy dans les Mémoires de Jean Choisin

Bruno Morgant Tolaïni

► **To cite this version:**

Bruno Morgant Tolaïni. Recomposer le passé ? La question de la Saint-Barthélemy dans les Mémoires de Jean Choisin. Frédéric Charbonneau; Marie-Paule de Weerd-Pilorge. Le Passé composé. La mise en oeuvre du passé dans la littérature factuelle (XVIe-XIXe siècles), 430, Classiques Garnier, pp.133-143, 2020, Encounters,, 978-2-406-09719-8. 10.15122/isbn.978-2-406-09721-1.p.0133 . hal-03979338

HAL Id: hal-03979338

<https://hal.science/hal-03979338v1>

Submitted on 8 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

in Frédéric CHARBONNEAU et Marie-Paule de WEERDT-PILOGE (dirs.), *Le passé composé. Mise en œuvre du passé dans l'écriture factuelle : histoire, Mémoires, journaux et lettres (1550-1850)*, Colloque international de Tours de juin 2016, Paris, Classiques Garnier, 2020, 133-143.

**RECOMPOSER LE PASSE ? LA QUESTION DE LA SAINT-BARTHELEMY
DANS LES MEMOIRES DE JEAN CHOISNIN¹**

Lorsque Jean Choisinin entreprend la rédaction de ses Mémoires, il n'envisage pas de faire le récit circonstancié de sa vie. Il s'agit en réalité de relater un événement marquant de sa carrière de secrétaire. Le texte original est intitulé *Discours au vray de tout ce qui s'est fait et passé pour l'entiere négociation de l'élection du roy de Polongne, divisé en trois livres ; fait par Jehan Choisinin de Chatelleraud, secretaire du roy de Polongne, dédié à la Royne mere des roys*. Il fut publié dès le retour des négociateurs dans le royaume de France, en 1573, puis réédité de nombreuses fois, notamment dans les grandes collections du XIXe siècle. Nous ne retrouvons aucune évocation personnelle, aucun élément de vie privée. Il s'agit probablement des Mémoires les plus discrets à propos de leur auteur que nous avons pu consulter.

Jean Choisinin, né en 1530, est au service de Jean de Montluc, évêque de Valence, et frère du célèbre mémorialiste. Quand l'homme d'église est envoyé en Pologne afin de négocier la couronne pour Henri d'Anjou, Jean Choisinin le précède, accompagné du sieur de Balagny. Il faut alors préparer les esprits à la proposition officielle qui ne devait intervenir qu'à la mort du roi Sigismond. Les candidats à la couronne sont bien entendu nombreux et, au premier abord, Anjou ne semble pas le mieux placé pour la ceindre.

L'œuvre se concentre sur les années 1571-1573 où l'homme, répondant au désir de la reine Catherine de Médicis de voir ses trois fils sur un trône, est non seulement un témoin privilégié mais également un acteur des tractations².

La nouvelle du massacre de la Saint-Barthélemy d'août 1572 arrive alors que Jean Choisinin tisse des liens avec des seigneurs locaux. L'événement est au cœur des Mémoires que nous étudions et apparaît comme l'élément perturbateur du récit. Les négociateurs sont alors contraints de faire preuve de davantage d'habileté pour mener à bien leur dessein initial, alors que

¹ Jean CHOISNIN, *Mémoires de Jean Choisinin ou discours au vray de tout ce qui s'est fait et passé pour l'entiere négociation de l'élection du roy de Polongne*, Paris, Foucault, coll. « Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France », n° 38, 1823, 180 p. L'œuvre originale fut publiée en 1573 sous le titre *Discours au vray de tout ce qui s'est fait et passé pour l'entiere négociation de l'élection du roy de Polongne, divisé en trois livres ; fait par Jehan Choisinin de Chatelleraud, secretaire du roy de Polongne, dédié à la Royne mere des roys*.

² A ce propos, voir l'article d'Ewa KOCISZEWSKA, « La Pologne, un don maternel de Catherine de Médicis ? La cérémonie de la remise du *Decretum electionis* à Henri de Valois », *Le Moyen Age*, 2011, CXVII, n° 3, pp. 561-575.

tout peut être gâché avec cette annonce. La finesse et la dextérité déployées pour amoindrir l'écho de la Saint-Barthélemy s'imposent rapidement dans les écrits du mémorialiste.

Le travail sur le passé effectué par Jean Choisin dans ses Mémoires est double. Il s'agit dans un premier temps sur place, en Pologne, de composer avec une histoire immédiate, le massacre de la Saint-Barthélemy, à laquelle il n'a pas assisté et qui accable la maison de France. Quelques temps après son retour dans le royaume de France, et pour informer Catherine de Médicis à propos de l'élection de celui qui était alors son fils préféré³, le mémorialiste s'évertue à coucher sur le papier les dessous de cet événement, avec force détails. La Saint-Barthélemy est présentée alors comme une entrave majeure qu'il a fallu surmonter pour connaître le succès. Ces Mémoires, qui d'ordinaire sont utilisés pour mesurer les répercussions des guerres de Religion françaises en Europe, révèlent alors le travail de conviction mis en œuvre par Jean Choisin.

1. Composer avec un événement à estomper

Les Mémoires de Jean Choisin ont une vocation informative indéniable. En lisant l'œuvre, la destinataire, Catherine de Médicis, devait mieux connaître non seulement les secrets de l'élection de son fils Henri, mais également en apprendre davantage sur les habitudes du royaume qui lui était promis. Il faut rassurer à propos de la rudesse du peuple de cette contrée éloignée, « monstrent que ceste noblesse vit splendidement et commodement⁴ », que « les estrangers y sont mieulx receus, caressez et honorez qu'en aucun endroict de la chrestienté⁵ ». Il ne manque pas de souligner par exemple la diversité des produits que l'on peut trouver en Pologne⁶. De la même manière, les égards conférés au corps du roi de Pologne décédé, Sigismond, sont longuement détaillés, comme pour souligner la considération accordée à la monarchie. Il écrit :

Le corps du Roy fut mis dans une grande salle tapissée de drap noir de tous costez, sur un grand lit royal couvert d'une couverture de drap d'or frizé, traynant de tous costez par terre. Le Roy estoit vestu de chausses et pourpoint de satin cramoisy, et par dessus avoit une robbe longue de damas cramoisy, un bonnet de nuict fait en calotte de satin cramoisy, et des bottines aux pieds, de toille d'or, le visage et les mains nues. [...]7.

³ Robert SAUZET et Jacqueline BOUCHER (dirs.), *Henri III et son temps. Actes du colloque international du Centre de la Renaissance de Tours, octobre 1989*, Vrin, 1992, p. 313. Voir également Jacqueline BOUCHER, *Société et mentalités autour de Henri III*, Paris, France, H. Champion, 2007, p. 100-103.

⁴ Jean CHOISIN, *Mémoires de Jean Choisin ou discours au vray de tout ce qui s'est fait et passé pour l'entière négociation de l'élection du roy de Polongne [17-207]*, *op. cit.*, p. 27.

⁵ *Ibid.*, p. 37-38.

⁶ *Ibid.*, p. 28.

⁷ *Ibid.*, p. 30-31.

Enfin, la question des ressources financière du pays ne sont pas absentes des réflexions de Jean Choisin. Dans les dernières lignes de son récit, comme pour conclure une série de d'informations pratiques, il informe des revenus du nouveau royaume, accordant qu'ils sont moins élevés que ceux du royaume de France, mais concédant que les dépenses sont, elles aussi, moindres. Écoutons-le :

J'ajouteray un mot, qui servira pour respondre à quelques uns qui disent que ledict royaume n'a pas le revenu tel que celuy de France. Je suis d'accord avec eux en cela, car ils n'ont point d'imposition ny de tailles ; mais fault-il qu'ils m'accordent qu'il n'y a pas trois ou quatre mil hommes d'armes à payer [...]⁸.

Lorsque la nouvelle de la Saint-Barthélemy arrive en Pologne, Jean Choisin est, comme il le signale, le premier à devoir y répondre. Ce massacre constitue le sommet des violences perpétrées pendant les guerres de Religion⁹. Lancé à Paris dans la nuit du 24 au 25 août 1572 avec l'assassinat du chef militaire des protestants, l'amiral de Coligny, il se prolonge pendant plusieurs jours, sous l'action d'un peuple parisien exaspéré, avant de s'étendre aux principales villes de province. Le contraste avec le faste déployé pour le mariage de Marguerite de Valois et Henri de Navarre qui a eu lieu quelques jours auparavant est saisissant¹⁰. La maison de France est alors sérieusement écorchée : l'image du monarque médiéval, *pater familias* qui aime et protège chacun de ses gens comme son propre enfant, éclate¹¹.

Alors qu'il n'était pas à Paris durant les événements et qu'il mettait tout en œuvre pour donner de Henri d'Anjou l'image du roi idéal pour ce pays, Jean Choisin doit faire face à cette nouvelle pour le moins gênante. Le récit témoigne de cet embarras :

Toutesfois, après que la nouvelle de la Saint-Barthelemy fut apportée audict pays, j'euz bien affaire à respondre, tant par paroles que par escript, à ce que l'on en disoit : et quelques-uns m'estimoient menteur pour avoir tant dict de bien dudict seigneur¹².

⁸ *Ibid.*, p. 206.

⁹ Anne-Marie BRENOT, « Le corps pour Royaume. Un langage politique de la fin du XVIe siècle et début du XVIIe », *Histoire, économie et société*, vol. 10, n° 4, p. 443.

¹⁰ Arlette JOUANNA, *La Saint-Barthélemy : les mystères d'un crime d'État, 24 août 1572*, Paris, Gallimard, coll. « Les journées qui ont fait la France », 2007, p. 97.

¹¹ Isabelle HAQUET, *L'énigme Henri III, ce que nous révèlent les images*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Ouest, 2012, p. 11-18.

¹² Jean CHOISIN, *Mémoires de Jean Choisin ou discours au vray de tout ce qui s'est fait et passé pour l'entière négociation de l'élection du roy de Pologne*, *op. cit.*, p. 33.

La première des stratégies mises en place par le mémorialiste fut d'accabler le peuple afin de dégager la responsabilité de la couronne, préférant attendre l'arrivée de l'évêque de Valence pour connaître les circonstances des événements. Il écrit :

[...] On rejettait toute la coulpe sur le peuple et sur quelques inimitiés particulieres : pour le moins m'accorderent-ils qu'il falloit attendre, comme l'on dit, le boyteux, c'est-à-dire que le sieur evesque de Valence fust arrivé ; car je les asseurois que ce seroit luy qui auroit la charge d'y venir, et duquel l'on pourroit sçavoir la verité du faict¹³.

Plus tard, il a fallu à la délégation française affronter le désamour des électeurs polonais pour Henri d'Anjou et y faire face. De nombreuses images circulaient alors, représentant le massacre d'une partie de la population parisienne. Jean Choisinin l'explique en ces termes :

Toutes les sepmaines l'on apportoit des peintures où l'on voyait toute maniere de mort cruelle depainte : l'on y voyoit fendre des femmes pour en arracher les enfans qu'elles portoient. Le Roy et le duc d'Anjou y estoient depeints spectateurs de ceste tragedie ; et, avec leurs gestes et des parolles escrites, ils montroient qu'ils estoient marrys de ce que les executeurs n'estoient assez cruels¹⁴.

Les images et les portraits, qui avaient jusque-là été utilisés pour traduire ce qui différencie Henri d'Anjou des autres hommes, sa majesté, sont alors détournés pour noircir le candidat¹⁵. La méthode qui consiste à calomnier un individu à travers les images est particulièrement efficace dans un siècle où le portrait est considéré dans ses dimensions émotionnelles et discursives : il pourrait modifier les dispositions du public, grâce à son potentiel perçu comme magique¹⁶. Et Jean Choisinin relate bien l'impact qu'ont pu avoir ces images sur le peuple polonais. Il écrit :

Tels escrits et telles peintures irritoient tellement le cœur de plusieurs, qu'ils ne vouloient pour rien endurer qu'en leur presence le nom du Roy fust nommé ; les dames en parloient avec telles effusion de larmes comme si elles ussent esté presentes à l'exécution¹⁷.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ *Ibid.*, p. 83.

¹⁵ À propos des images de Henri d'Anjou, voir Isabelle HAQUET, *L'énigme Henri III, ce que nous révèlent les images*, *op. cit.*, p. 19-89.

¹⁶ Édouard POMMIER, *Théories du portrait, de la Renaissance aux Lumières*, Paris, France, Gallimard, 1998, p. 24-26.

¹⁷ Jean CHOISININ, *Mémoires de Jean Choisinin ou discours au vray de tout ce qui s'est fait et passé pour l'entière négociation de l'élection du roy de Pologne*, *op. cit.*, p. 83.

La réponse des ambassadeurs consiste alors à grandir Henri d'Anjou chaque fois qu'il est attaqué. Pour ce faire, de nombreux portraits sont envoyés dans le royaume de Pologne « pour faire coignoistre qu'il n'avoit la face cruelle ny truculente, comme l'on l'avoit fait dependre¹⁸ ».

Les rumeurs qui accablent la maison de France sont très nombreuses, dans un royaume où protestantisme et catholicisme coexistaient de manière pacifique¹⁹. La crainte d'une épidémie des guerres civiles dont Henri d'Anjou serait la source est grande. La plus importante d'entre elles est incontestablement celle du soutien du pape à l'élection de Henri d'Anjou, qui prévoirait l'extermination des hérétiques dans ce qui serait une seconde Saint-Barthélemy²⁰.

Tout ceci constitue, en écoutant Jean Choisin, un travail considérable de mise en valeur de Henri d'Anjou de la part des ambassadeurs. Le traumatisme est clair, et il faut composer avec un événement perturbateur du travail entrepris jusque là. Il ne faut plus alors seulement convaincre qu'il sera un bon roi, mais également qu'il ne massacrera pas une grande partie de ses sujets. Toutefois, si la Saint-Barthélemy peut sembler être l'entrave majeure à l'entreprise de Jean Choisin en Pologne, elle permet à l'auteur de grandir la tâche accomplie, et ainsi valoriser sa mission.

2. Recomposer le passé ?

Qui étudie les Mémoires d'Ancien Régime ne peut ignorer une question essentielle : pourquoi ce texte a-t-il été rédigé ? Comprendre les raisons de la prise de plume va de pair avec la compréhension globale d'une œuvre²¹.

Les Mémoires de Jean Choisin ne précisent pas directement ces raisons ; l'auteur entre rapidement dans le vif du sujet et choisit de faire débiter son récit en 1571, au moment où les négociations pour le mariage de Henri d'Anjou et d'Elizabeth d'Angleterre échouent. Pour mesurer le dessein du mémorialiste, il nous faut lire la lettre qu'il a jointe à son exemplaire original lors de l'envoi à Catherine de Médicis²². Les lettres et les Mémoires du XVI^e siècle

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Nicolas LE ROUX, *La faveur du roi. Mignons et courtisans au temps des derniers Valois*, Éditions Champ Vallon, 2001, p. 138.

²⁰ Jean CHOISIN, *Mémoires de Jean Choisin ou discours au vray de tout ce qui s'est fait et passé pour l'entière négociation de l'élection du roy de Pologne*, *op. cit.*, p. 107-108.

²¹ Cette question est le cœur de la thèse de doctorat que nous préparons depuis 2012 à l'EHESS sous la direction de Jean Boutier.

²² La lettre mentionnée est intégralement reproduite dans l'édition que nous utilisons. Voir Jean CHOISIN, *Mémoires de Jean Choisin ou discours au vray de tout ce qui s'est fait et passé pour l'entière négociation de l'élection du roy de Pologne*, *op. cit.*, p. 17-19.

entretiennent ce que Claudie Martin-Ulrich qualifie de « rapport de complémentarité²³ », et l'on retrouve la forme de la lettre dans bon nombre de ces textes. Chez Jeanne d'Albret par exemple, les Mémoires apparaissent comme une « ample déclaration²⁴ » de ce qu'elle avait déjà pu exposer dans son abondante correspondance. Nicolas de Beauvais-Nangis présente l'introduction de ses Mémoires sous forme de lettre adressée à son fils, destinataire de l'œuvre²⁵. De même, Myriam Barakat considère que l'épître qui précède les *Discours politiques et militaires* de François de La Noue et qui fait office de préface, est une lettre adressée au roi de Navarre²⁶. Nous pourrions multiplier les exemples.

Jean Choisin a théorisé son écriture dans les quelques lignes d'un pli, s'adressant directement à Catherine de Médicis, la destinataire de l'œuvre. Elle y est qualifiée d'abord de « royne de France », avant d'être « mere des roys²⁷ », lui conférant de cette manière tout le pouvoir nécessaire pour juger du déroulé des négociations. En outre, il finit même par confondre l'autorité de la reine sur ses enfants avec celle de son défunt époux, Henri II, expliquant que Dieu lui a donné « la force et la prudence pour leur servir non seulement de mere, mais de bon, sage et provident pere²⁸ ». Le sexe est ici sacrifié sur l'autel de la souveraineté²⁹. Tout est présenté comme si la couronne de Pologne n'avait pas été obtenue pour Henri d'Anjou mais bien pour Catherine de Médicis à travers Henri d'Anjou. Jean Choisin précise :

[...] Il m'a semblé ne devoir adresser mon petit labeur à autre qu'à Vostre Majesté, qui, avecques plus seur et plus sain jugement, en pourroit juger mieux que nul autre sçauroit faire³⁰.

Dans ce courrier, il est très rapidement expliqué qu'il n'avait pas été prévu de communiquer les détails de l'élection. Jean Choisin écrit que l'évêque de Valence « deffendit à

²³ Claudie MARTIN-ULRICH, *La persona de la princesse au XV^e siècle, personnage littéraire et personnage politique*, Paris, H. Champion, coll. « Études et essais sur la Renaissance », 2004, p. 224.

²⁴ Jeanne d'ALBRET, *Mémoires et poésies de Jeanne d'Albret*, Paris, France, E. Paul, Huart et Guillemin, 1893, 241 p.

²⁵ Nicolas de Brichanteau de BEAUVAIS-NANGIS, *Mémoires du marquis de Beauvais-Nangis et Journal du procès du marquis de La Boulaye*, Paris, France, Renouard, 1862, p. 1-2.

²⁶ Myriam BARAKAT, *Édition commentée des « Discours politiques et militaires » de François de la Noue (1531-1591)*, Thèse de doctorat sous la direction d'Evelyne Berriot-Salvadore, École doctorale 58, Langues, Littératures, Cultures, Civilisations, Montpellier, 2011, p. 233-234.

²⁷ Jean CHOISIN, *Mémoires de Jean Choisin ou discours au vray de tout ce qui s'est fait et passé pour l'entière négociation de l'élection du roy de Polongne*, *op. cit.*, p. 17.

²⁸ *Ibid.*, p. 19.

²⁹ L'autorité déployée par Catherine de Médicis fondée sur les rôles féminins traditionnellement acceptés a été étudiée par Katherine CRAWFORD, *Perilous performances. Gender and regency in early modern France*, Cambridge, 2004, p. 24-58.

³⁰ Jean CHOISIN, *Mémoires de Jean Choisin ou discours au vray de tout ce qui s'est fait et passé pour l'entière négociation de l'élection du roy de Polongne*, *op. cit.*, p. 19.

nous qui avons esté avec luy de ne communiquer à personne ce que ja nous avons escript de son voyage³¹ ». Mais tout a changé lorsque des accusations calomnieuses se sont mêlées au succès rencontré, entachant en cela l'obtention de la couronne. Les raisons de la prise de plume semblent plus claires. Il écrit :

Mais il est advenu que quelques malins esprits, les uns, poussez de quelque mauvaise volonté qu'ils portent audict sieur, les autres, qui sont les estrangers mal affectez à ceste couronne, ont par divers moyens calomnié l'élection qui avoit esté faicte. Les uns ont dit qu'il y avoit eu de la corruption et de la force ; les autres ont calomnieusement rapporté le bon et heureux succez de ladite election à la recommandation et commandement que le Turc avoit faicte à la noblesse de Polongne³².

Pour autant, il convient de ne pas accorder trop de crédit aux motivations invoquées par Jean Choisin. Le récit des mémorialistes, souvent né d'une aigreur et d'un sentiment d'injustice, suggère ne pas considérer les faits contés comme une vérité historique à laquelle on croirait sans douter. La rhétorique mise en place par chacun d'eux et les engagements de sincérité répétés invitent à la prudence, surtout si l'on considère la dimension rétrospective de ces écrits. Mais Jean Choisin est un cas particulier, n'ayant pas connu de disgrâce effective. Au moment où il rédige, il n'est pas exilé sur ses terres de province ; il profite encore des succès rencontrés en Pologne. Il faut donc chercher ailleurs les véritables intentions de l'auteur qui espérait quelque chose de son entreprise rédactionnelle, et que l'on lit en filigrane.

Lorsqu'il s'agit de faire le récit de la négociation pour la couronne à proprement parlé, elle est qualifiée de « longue et pénible³³ ». Dans le second livre de ces Mémoires, tout est mis en œuvre pour alourdir encore les difficultés rencontrées ; un succès facile vaudrait-il la peine d'être à ce point souligné ? En évoquant les autres candidats à l'élection par exemple, Jean Choisin ne manque pas de relever que Henri d'Anjou n'est pas le favori :

Il ne restoit audict sieur évesque, pour estre volontiers ouy, que la grandeur et ancienneté de la maison de France, la memoire du feu roy Henry et du feu roy François le Grand, la vertu du Roy et du très illustre duc d'Anjou, qui est certainement chose digne d'estre considérée³⁴.

Il ajoute également le poids des guerres de Religion françaises dans les hésitations de la Diète. Il écrit :

³¹ *Ibid.*, p. 17.

³² *Ibid.*

³³ *Ibid.*, p. 39.

³⁴ *Ibid.*, p. 66.

A cela survenoit une autre difficulté ; c'est que nos adversaires s'aidoient des troubles advenuz en France depuis dix ans, remonstrans que le prince pour qui ledict sieur parloit estoitjà accoustumé aux guerres civiles, et en apporterait la semence en Polongne³⁵.

Mais bien entendu, c'est le massacre du mois d'août qui occupe le devant de la scène des difficultés. C'est d'autant plus visible que le mémorialiste se sert de cet épisode comme marqueur chronologique. Il précise notamment que « ledict sieur évesque partit le dix-septiesme jour du mois d'aoust, huict jours, jour par jour, avant la Saint-Barthelemy³⁶ ». Il fait également de l'événement « le plus grand empeschement³⁷ » rencontré par les négociateurs. De même, l'hostilité des Polonais à l'égard des Français est signalée :

[...] Car il survint incontinent quelqu'un qui apporta la nouvelle de la journée de la Saint Barthelemy, enrichie de tant de mémoires et particularitez, qu'en peu d'heures la plupart detestoient le nom des François³⁸.

Dès lors, le récit est nourri des anecdotes au sujet de tous ceux qui manifestent leur indignation à propos de la Saint-Barthélemy ; il parle d'une « aigre querimonie de ce qu'estoit advenu à Paris³⁹ ». Mais une nouvelle fois, Jean Choisin ne manque pas de valoriser les réponses apportées par l'évêque de Valence pour contrecarrer ces accusations. Écoutons le :

Jehan Zbaroski revenant de la Prusse, et passant par ledict lieu, visita ledict sieur, et d'entrée le traitta fort rudement pour la journée de la Saint Barthelemy, si bien qu'enfin la patience eschappa audict sieur, et luy dist que s'il avoit chose à luy dire qui concernast le bien de sa patrie, ou le sien particulier, il estoit prest à l'escouter ; mais s'il vouloit continuer à parler en telle façon d'un prince si grand que le Roy son maistre, il seroit contrainct de le laisser, et ne parler plus à luy [...]⁴⁰.

Jean Choisin souligne en effet que l'innocence de Henri d'Anjou est remise en cause dans le royaume où il prétend gouverner. Lorsque Jean de Montluc rencontre le trésorier du royaume de Pologne, ce dernier veut connaître les détails de la Saint-Barthélemy, car « il estoit des

³⁵ *Ibid.*, p. 67.

³⁶ *Ibid.*, p. 42.

³⁷ *Ibid.*, p. 82.

³⁸ *Ibid.*, p. 74.

³⁹ *Ibid.*, p. 76.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 76-77.

evangeliques⁴¹ ». Mais il est signalé que l'évêque « mettoit peine de luy persuader que le très-illustre duc d'Anjou n'avoit esté cause ni motif de ladicte journée [...] »⁴² ». Le mémorialiste explique également que les difficultés étaient telles que de nombreux électeurs quittèrent le parti des Français à cause de la Saint-Barthélemy⁴³.

Malgré tout cela, malgré les réticences, malgré les craintes, les ambassadeurs réussissent. Montluc a trouvé les moyens « de rendre capables les eslecteurs que de la personne du très-illustre duc d'Anjou l'on pouvoit esperer beaucoup de bien et rien craindre de mal⁴⁴ ». L'exploit est d'autant plus remarquable que les déboires ont été nombreux.

En détaillant à la reine les trois années de son séjour polonais et en faisant de cette dernière la seule détentrice de la souveraineté, il cherche à obtenir des faveurs de la couronne. Il agit donc avec habileté pour souligner les obstacles rencontrés et surmontés lors des négociations pour la couronne. Nous retrouvons les intentions véritables de Jean Choisin, celles qu'il n'a suggérées qu'une seule fois dans son œuvre, à propos de Jean de Montluc :

Ledict sieur, qui peu de jours avant estoit party de la Cour avec esperance de faire un service si grand et si notable qu'il en seroit memoire à jamais, et par ce moyen acquerir une gloire immortelle [...]»⁴⁵.

Ces Mémoires semblent en permanence dire que les récompenses attendues sont fondées⁴⁶.

Le travail mené par Jean Choisin dans la rédaction de ses Mémoires est multiple. Il s'agit de renseigner Catherine de Médicis et la cour à propos de la Pologne et livrer les détails de l'élection du duc d'Anjou. Au premier abord, c'est bien ce qui ressort de l'écriture du secrétaire. Il détaille jusqu'à trouver des signes d'approbation divine, pour un royaume où le roi est élu et non sacré. Il écrit :

⁴¹ *Ibid.*, p. 85.

⁴² *Ibid.*

⁴³ *Ibid.*, p. 87.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 68.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 47.

⁴⁶ De retour en France, Choisin et l'évêque de Valence retrouvent Charles IX au crépuscule de sa vie. Henri d'Anjou, craignant que son élection polonaise ne lui fasse perdre ses prétentions sur le trône de France, ne leur accorde pas la reconnaissance escomptée. Montluc se retira sur ses terres, et Choisin ne reçoit rien d'autre que le titre de *conseiller du Roy en son privé conseil*.

[...] C'est que pendant que ledict sieur fit son oraison, une allouette ne bougea de dessus le mast de tente, et chanta et gazouilla tousjours, ce qui fut remarqué [...], pour ce que l'allouette n'a pas accoustumé de se reposer qu'en terre ; et ceux qui n'estoient point gaignez par passion avoient opinion que ce fust un bon augure. Je ne parleray point du lievre ni du pourceau qui passoient parmy les tentes [...]⁴⁷.

Mais un tel succès, dans un contexte si difficile, est d'autant plus remarquable. Les guerres civiles mais surtout la Saint-Barthélemy avaient sérieusement amoindries les prétentions de Henri d'Anjou, et les ambassadeurs ont dû composer avec les événements. Choisin n'entend pas que lui et son maître ne jouissent pas d'une juste reconnaissance, à la hauteur de l'exploit. Écoutons-le une dernière fois :

[...] Je sçay que ledict sieur évesque n'a pas beaucoup dormy pendant qu'il a esté par-delà. Je sçay qu'il a fait ce que un homme pouvoit faire pour gaigner le cœur de tous ceux qui avoient l'autorité d'eslire [...]⁴⁸.

Il a donc fallu recomposer un passé afin de mettre l'accent sur tout ce qui, d'une manière ou d'une autre, pouvait favoriser la fortune des négociateurs.

⁴⁷ Jean CHOISNIN, *Mémoires de Jean Choisin ou discours au vray de tout ce qui s'est fait et passé pour l'entière négociation de l'élection du roy de Polongne*, *op. cit.*, p. 128.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 171.